

Appels à projets LIFE 2024

Objectifs

Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission européenne, dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat.

Pour la période 2021-2027, le programme LIFE est réparti en 4 sous-programmes :

Nature et Biodiversité - ce sous-programme se concentre sur la protection et la restauration des zones naturelles ainsi que des espèces protégées.

Économie Circulaire et Qualité de Vie - ce sous-programme vise à promouvoir une économie durable et circulaire, notamment via une meilleure gestion des ressources telles que l'eau, les sols et les matières premières, et lutte contre toutes formes de pollution.

Atténuation du Changement Climatique et Adaptation - Ce sous-programme soutient les efforts d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation à ses conséquences.

Transition Énergétique Propre - il appuie la transition vers des sources d'énergie propres et durables, notamment par la structuration des acteurs, l'outillage et le renforcement des compétences.

Conditions d'éligibilité

LIFE finance les projets destinés à :

- Mettre au point, démontrer et promouvoir des techniques, des méthodes et des approches innovantes pour atteindre les objectifs environnementaux de l'UE.
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et au contrôle de l'application de la législation et de la politique de l'UE dans le domaine de l'environnement.
- Catalyser le déploiement à grande échelle de solutions techniques ou stratégiques efficaces pour mettre en œuvre la législation et la politique de l'UE en matière d'environnement.

Pour les projets d'action standard, il n'y a pas de taille de consortium minimale ou maximale spécifique. Cependant, il est important d'avoir un consortium solide et compétent pour mener à bien le projet

Budget

Le taux de financement varie en fonction du type de projet et du sous-programme. Par exemple:

Pour les projets traditionnels, le taux de financement est généralement de 55 % des coûts éligibles.

Les projets intégrés peuvent bénéficier d'un taux de financement plus élevé, pouvant atteindre jusqu'à 75 % des coûts éligibles

Bailleur de fonds

- **European Commission**

Soumission : 15 septembre 2024

Durée : Les appels à propositions LIFE 2024 devraient être publiés le 18 avril 2024 sur le portail des opportunités de financement et d'appels d'offres de la Commission européenne. La durée maximale d'un projet dépend du type d'action (de 18 à 48 mois).

Porteur(s) : **ASBL** **Centre de Recherche**

Centre de Recherche Agréé **Entreprise**

**Haute
Ecole**

Mots-clés

Changement climatique **Economie circulaire**
Nature et biodiversité **Projet européen**

Contacts SynHERA

- Cristina BRANDINI (brandini.c@synhera.be)

Critères de sélection

Il y a 4 critères d'attribution :

Pertinence

Qualité

L'impact

Ressources

Points bonus possibles:

- Synergies entre les sous-programmes LIFE
- Régions ultrapériphériques et zones présentant des besoins et des vulnérabilités spécifiques
 - Amélioration des résultats d'autres projets financés par l'Union européenne
 - Potentiel catalytique exceptionnel
- Coopération transnationale entre les États membres